

RÉPUBLIQUE FRANCAISE**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement  
de la Haute Vallée d'Aure**DÉPARTEMENT DES  
HAUTES PYRENEES

SÉANCE DU 10 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au comité syndical : 16  
 En exercice : 16  
 Présents : 10  
 Absents : 6  
 Procuration : 1  
 Qui ont pris part à la  
 délibération : 11

L'an 2025, le 10 avril, à 14 H 00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean Mouniq

**Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Bernard DURAND, Louis RICARD, Jean-Michel MARIA, Jacques SALAT, André DUBAN, Dominique FOURCADE-LAVIGNE, Jean-Michel ISOART et Michel TRESALET**

**Absents excusés : Mrs Didier BRUN et André MIR**

Date de la convocation :

27 mars 2025

**Absents : Mrs Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, Philippe SPITERI, Lucien FERRAS**

Date d'affichage :

27 mars 2025

**A été désigné secrétaire de séance : Mr Jean-Michel ISOART**

Objet de la délibération :

**Monsieur Didier BRUN a donné procuration à Mr Jean-Michel MARIA**

Adhésion au service retraite  
 Proposé par le Centre de  
 Gestion des Hautes-Pyrénées

Le Président rappelle que le SIAHVA adhère depuis 2011 au service « Retraite » proposé par le Centre de gestion des Hautes-Pyrénées.

Le Président donne lecture de la nouvelle convention d'adhésion adressé par le Centre de Gestion.

Le Comité Syndical :

- L'exposé du Président entendu,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant la proposition de service en matière de retraite présentée par le centre de gestion des Hautes-Pyrénées,

Considérant l'intérêt de ce service à travers le rôle d'information du centre de gestion à l'égard de la collectivité (*ou de l'établissement*) et l'exécution des missions prévues par les conventions de partenariat entre les CDG et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), mandataire et gestionnaire des fonds CNRACL, IRCANTEC, et RAFF,

Vu le projet de convention d'adhésion au service retraite du centre de gestion,

Après avoir délibéré,

**Acte rendu exécutoire dès son  
 envoi en Préfecture le,**

**Délibération N° 11-04-2025**

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 : d'adhérer au service « RETRAITE » mis en place par le centre de gestion des Hautes-Pyrénées ;

Article 2 : d'habiliter Monsieur le Président à signer la convention prévue à cet effet ;

Article 3 : les crédits nécessaires seront prévus au budget de la collectivité

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Le Président  
Jean MOUNIQ



Le Secrétaire  
Jean-Michel ISOART



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT  
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**  
Promenade du Bernet  
65170 VIELLE-AURE